



LE PARTENAIRE  
MAINTENANCE DE  
VOTRE PATRIMOINE  
IMMOBILIER

**FACTURE N° 5110700**

Assainissement, Curage  
Plomberie, Recherche de fuites  
Electricité, Propreté  
24h/24 – 365j/365

N/REF : 31/10/2025 16H03 C:005360 I:21010  
V/REF : 1034416  
V/Email reçu le Vendredi 31/10/2025 à 16H03

SEMCODA  
Agence De Villeurbanne  
31 RUE LOUIS GUERIN  
CS 30086  
69100 VILLEURBANNE

V/REF.IMM. 06258  
IMMEUBLE : VICTOR HUGO -6258  
21/23, AVENUE VICTOR HUGO  
.  
69160 TASSIN LA DEMI LUNE

Vaulx en Velin, le 19 Novembre 2025

Référence Marché: M\_230809003-1

LOCALISATION : AVENUE VICTOR HUGO - LES CLES DU GARAGE + L'EMETTEUR SONT DISPONIBLE  
A L'ACCUEIL DE L'AGENCE.  
31, RUE LOUIS GUÉRIN  
69100 VILLEURBANNE

MOTIF : INTERVENIR POUR :  
-REPARATION DE LA PORTE DE GARAGE QUI EST DANGEREUSE  
(SERRURE A TRINGLE + POIGNEE)

Donneur d'ordre : Mme G TORRES

=====

**NATURE DE L'INTERVENTION :**

Travaux de menuiserie

LE 05/11/2025 A 15H30 :  
RECUPERATION DES CLES A L'AGENCE

LE 07/11 A 07H30 :  
INTERVENTION D'UNE EQUIPE A DEUX TECHNICIENS  
INTERVENTION A PARTIR DES COMMUNS  
NOUS CONSTATONS QUE LA ROULETTE EST CASSEE  
REMPLACEMENT DE LA ROULETTE  
ESSAI ET CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 07/11/25 à 14H54 Mme G TORRES

**DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :**

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.  
Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.  
Nettoyage du chantier.  
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.



LE PARTENAIRE  
MAINTENANCE DE  
VOTRE PATRIMOINE  
IMMOBILIER

**FACTURE N° 5110700**

Assainissement, Curage  
Plomberie, Recherche de fuites  
Electricité, Propreté  
24h/24 – 365j/365

| Quantité                 | Heures - Suppléments - Descriptif        | N°BT | P.U. HT |               |
|--------------------------|------------------------------------------|------|---------|---------------|
| 1,00                     | MS00093-Reglage porte de garage/ajust.   | 1    | 71,89   | 71,89         |
| 1,00                     | MS00001-Forfait déplacement Ag.Villeurb. | 2    | 56,48   | 56,48         |
| TOTAL H.T. ....          |                                          |      |         | 128,37        |
| T.V.A. a 10,00% .....    |                                          |      |         | 12,83         |
| TOTAL T.T.C. ....En EURO |                                          |      |         | <b>141,20</b> |

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

**Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2025**

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



## Bon de Commande

N° : 1034416 du 31/10/2025

P-MUT

SEMCODA  
AGENCE DE VILLEURBANNE  
31, rue Louis Guérin  
CS 30086  
69100 VILLEURBANNE  
Tel:04.78.93.21.92

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention  
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture  
dont le libellé sera conforme  
aux instructions figurant au bas de page**

### Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: centreappels@servimo.fr

### Lieu d'intervention

AVENUE VICTOR HUGO

69160 TASSIN LA DEMI LUNE

### Référence de la Demande

N°: du

MUTTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat.

4

06258-00002-00099-00022 GAR / Type 0

Etage : RDC

01-EE-2212-TRA-61563100

Marché : M - 230809003-1

### Délai

Date limite exécution : 15/11/2025

### Observations

**LES CLES DU GARAGE + L'EMETTEUR SONT DISPONIBLE  
A L'ACCUEIL DE L'AGENCE.**

\*\*\*\*\*

| Prestation à réaliser                                                                                                                                    | Qté  | PU HT  | Mt HT  | Mt TVA | Total TTC |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|--------|--------|--------|-----------|
| MS00001 Forfait déplacement                                                                                                                              | 1,00 | 56,49  | 56,49  | 5,65   | 62,14     |
| MS00087 Serrure à tringle de porte de garage à cylindre<br>livrée sans cylindre, intervention unitaire, compris toutes<br>sujétions                      | 1,00 | 77,03  | 77,03  | 7,70   | 84,73     |
| MS00090 Poignée intégrée de porte de garage<br>intervention unitaire, compris toutes sujétions<br>REPARATION DE LA PORTE DE GARAGE QUI EST<br>DANGEREUSE | 1,00 | 143,78 | 143,78 | 14,38  | 158,16    |
| Total H.T.                                                                                                                                               |      |        |        |        | 277,30    |
| Total TVA                                                                                                                                                |      |        |        |        | 27,73     |
| Total TTC                                                                                                                                                |      |        |        |        | 305,03    |

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par TORRES Gilliane le 31/10/2025

Le Responsable  
Nom et Signature

Visa pour bonne exécution  
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Sandrine GUILLET  
  
Directrice Adjointe en charge de la proximité et des territoires  
Direction Gestion Immobilière

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE

EDN6



## Bon de Commande

N° : 1034416 du 31/10/2025

P-MUT

SEMCODA  
AGENCE DE VILLEURBANNE  
31, rue Louis Guérin  
CS 30086  
69100 VILLEURBANNE  
Tel:04.78.93.21.92

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE**



**S.E.M.CO.D.A**

50, rue du pavillon  
CS 91007  
01009 BOURG en BRESSE CEDEX  
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

## Attestation simplifiée

### 1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE VILLEURBANNE 31, rue Louis Guérin CS 30086 69100 VILLEURBANNE**

### 2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement  
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation) .....

Les travaux sont réalisés dans :

- ☐ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation  
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage  
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de ..... millièmes de l'immeuble  
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **AVENUE VICTOR HUGO 69160 TASSIN LA DEMI LUNE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

### 3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)  
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :  
*Cochez les cases correspondant aux éléments affectés*  
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures  
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques  
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

*NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit*

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %  
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

### 4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

*Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)*

Fait à **VILLEURBANNE**

le **31/10/2025**

Signature du client ou de son représentant

**Nadia DIAF**

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1034416